



# VILLE DE DUNKERQUE

Ville universitaire, 3<sup>ème</sup> port de France, station balnéaire, carrefour européen à 1h40 de Paris et Bruxelles en TGV, liaison maritime avec l'Angleterre, Dunkerque, avec ses communes associées, compte 92 000 habitants, elle est surclassée dans la catégorie 150 000 – 400 000 habitants. Elle compte 2 000 agents pour un budget de 193 M€

**recrute**

## **Un coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) (H/F),**

*à temps complet et en CDD pour une durée de 12 mois,*

*au sein de la direction de la démocratie, initiatives locales et solidarité (DDILS), puis continuité et transfert du poste vers l'association Espace Santé Littoral*

### ENVIRONNEMENT DU POSTE

#### **Conditions d'exercice :**

- Sous l'autorité de la directrice de la DDILS
- Lieu d'affectation : Château Loubry, 42 rue Winston Churchill 59240 Dunkerque
- Temps de travail : 100%
- Possibilité de réunions ou manifestations le soir

**Niveau d'emploi :** Poste de catégorie A et contractuel

### ENJEUX

*Depuis 2015, la Ville de Dunkerque porte, avec l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) des Flandres et le soutien de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), un conseil local de santé mentale (CLSM) qui est un espace de concertation et de coordination entre les élus locaux, les services de psychiatrie, les usagers et leur famille et l'ensemble des acteurs du territoire concernés par la santé mentale (acteurs sociaux et médico-sociaux, bailleurs, etc.). Aujourd'hui, en lien avec ses partenaires, la Ville accompagne le CLSM dans l'élargissement progressif de son territoire de projet aux communes limitrophes ayant des « quartiers prioritaires politique de la ville » et bénéficiant d'un Atelier Santé Ville intercommunal.*

*Dans ce cadre, vous contribuez à la promotion de la politique de santé mentale et à sa dé-stigmatisation. Vous favorisez le partenariat entre les acteurs du sanitaire, du médico-social et du social et une meilleure prise en considération de la problématique « santé mentale » dans les projets et pratiques des différents acteurs afin de contribuer à améliorer les conditions de vie et de citoyenneté des usagers de la santé mentale. Pour mener à bien cette mission, vous mettez en œuvre le projet qui a été co-construit en vous appuyant sur les instances et les différents groupes de travail du CLSM que vous animez. Vous conduisez également l'élaboration et la négociation partenariale du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) intégrant progressivement la nouvelle dimension intercommunale du projet.*

*Au-delà du CDD de 12 mois, la mission se poursuivra dans le cadre d'un transfert du poste au sein de l'association Espace Santé Littoral (ESL) qui est l'opérateur de la politique locale de promotion de la Santé et le porteur de l'Atelier Santé Ville à l'échelle intercommunale.*

### MISSIONS PRINCIPALES

#### **★ Promotion de la santé mentale**

En lien avec l'EPSM des Flandres et les partenaires (ESL, Villes, CUD, Atelier Santé Ville...) :

- vous conduisez l'élaboration du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens,
- vous animez le projet du Conseil Local de Santé Mentale (définition, mise en œuvre, évaluation),

- vous animez la concertation et la mise en réseau des acteurs sur ses différents axes de travail :
  - sensibilisation des acteurs du territoire de l'enfance et de l'adolescence et soutien aux parents pour une meilleure prise en considération de la santé mentale,
  - accès et maintien au logement des personnes souffrant de troubles psychiques,
  - approfondissement des besoins des populations en situation de précarité, notamment dans les quartiers en politique de la Ville, en lien avec les coordonnateurs ASV et définition partagée d'une stratégie d'actions,
  - sensibilisation des acteurs œuvrant auprès des séniors, avec notamment le partage d'une stratégie relative aux situations d'isolement et à leurs conséquences.

## ★ Coordination du CLSM

Vous animez, organisez les instances du CLSM (comité de pilotage, groupes de travail thématiques). Vous contribuez au développement des partenariats et favorisez la mise en réseau entre les secteurs sanitaires, médico-social et les intervenants sociaux (associations, maisons de quartier, bailleurs...).

Vous accompagnez la mise en œuvre des actions validées par le comité de pilotage et la stratégie en matière de communication interne et externe du CLSM.

Vous contribuez à la mise en place de manifestations en direction du grand public sur la santé mentale : par exemple, la Semaine d'information en Santé Mentale (SISM).

Vous élaborez les documents nécessaires à l'animation et au suivi du CLSM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, des demandes de subvention, rapport d'activité, ...) en lien avec l'EPSM des Flandres et l'ARS.

Vous participez à différents groupes de travail (sous-commission de Santé Mentale, réseau des CLSM, etc.).

### PROFIL RECHERCHE

Vous avez un niveau Master 1 ou 2, des connaissances et de l'expérience en terme de conduite et d'animation de projets complexes avec des acteurs issus d'horizons variés (psychiatres et psychologues, travailleurs sociaux, usagers, élus...),

**ET VOUS DISPOSEZ DES COMPETENCES SUIVANTES OU AVEZ ENVIE DE LES ACQUERIR :**

SAVOIRS	SAVOIR-ETRE
<p><b>Conduite de projet pluri-partenarial</b></p> <p><b>Capacités à mettre en œuvre et à animer des dispositifs dynamiques et des actions pluri-partenariales</b></p> <p><b>Connaissance et expérience dans le champ de la santé mentale et/ou de l'environnement de la santé (dont prévention et promotion de la santé)</b></p> <p><b>Capacités d'analyse et rédactionnelles ; esprit de synthèse</b></p> <p><b>Maîtrise des outils informatiques</b></p>	<p><b>Fortes capacités relationnelles, d'écoute, d'accompagnement et de négociation</b></p> <p><b>Goût pour le travail partenarial et expérience du travail en équipe</b></p> <p><b>Autonomie, esprit d'initiative et capacité à être force de proposition</b></p> <p><b>Dynamisme et disponibilité</b></p>

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) sont à adresser pour le **28 mai 2018** :

Par mail : [recrutement@ville-dunkerque.fr](mailto:recrutement@ville-dunkerque.fr).

ou par courrier à :

Monsieur Patrice Vergriete,  
Maire de Dunkerque,  
Hôtel de Ville,  
Place Charles Valentin,  
BP 6537 – 59386 Dunkerque Cedex 1.

La date du jury de recrutement vous sera communiquée ultérieurement.

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, vous pouvez contacter Anne Planté, directrice de la DDILS au 03.28.26.28.90.

**François Corbier**